

Patrimoine

Le mercredi 17 décembre 2003, le conseil communal de Namur s'est prononcé en faveur de la désaffectation de l'église Notre-Dame. C'est une étape importante dans une procédure entamée il y a plus de deux ans. L'occasion pour Confluent de rappeler le passé et de s'interroger sur l'avenir de cet édifice remarquable.

LE CHANGEMENT: VERS

La procédure de désaffectation se terminera d'ici quelques mois quand le ministre wallon qui a le culte dans ses attributions aura pris son arrêté. Pourquoi le ministre ? C'est vraiment une curiosité juridique : la matière est réglée par la loi du 18 germinal an X (8 avril 1802) relative à l'organisation des cultes. Sur base de l'article 61 de cette loi, l'évêque formule la proposition de désaffectation, laquelle est soumise à l'avis des autorités locales concernées, et, enfin, à l'autorité ministérielle.

Pour raison de non emploi

Pour ce qui concerne l'église Notre-Dame, il a donc fallu que l'évêque se prononce en premier lieu. En fait, il répondait à la sollicitation des pouvoirs publics, qui constataient qu'elle ne servait plus au culte. Le 4 septembre 2001, Philippe Dumont, secrétaire de l'Évêché, faisait part à la Fondation d'Harscamp, propriétaire du bien, de l'accord de Mgr Léonard « pour une désaffectation pure et simple de l'église Notre-Dame, ceci voulant dire que le bâtiment, moyennant autorisation royale (NdIR : la régionalisation de la matière des cultes n'a pris cours qu'au 1er janvier 2002) perdrait son affectation cultuelle pour être réaménagé

à des fins socioculturelles, pour autant que celles-ci ne soient pas inconvenantes eu égard à la nature et à l'histoire des lieux. »

Le 16 novembre 2002, l'assemblée générale de la Fondation d'Harscamp, après avoir pris acte de cette lettre, a décidé que la gestion du bien serait confiée au CPAS, sous l'autorité d'une asbl à créer, dans laquelle à côté du CPAS et de la Fondation, qui resteraient majoritaires, on trouverait des représentants de divers partenaires, tels que la Région wallonne, la Ville de Namur, la Société archéologique, le Chant choral, etc. C'est sur base de cette délibération que le conseil de l'aide sociale d'abord, le conseil communal ensuite se sont exprimés.

Une association de gestion à créer

On peut résumer comme suit les dispositions qui seront prises :

- le gestionnaire sera le CPAS, en remplacement de la fabrique d'église qui sera dissoute;
- une asbl sera créée pour prendre les grandes décisions;

L'église Notre-Dame



- les premiers travaux concerneront la toiture et les vitraux ; viendront ensuite ceux de restauration intérieure ;
- la nouvelle affectation est encore à déterminer. Ce qui est sûr, c'est qu'elle sera culturelle et « compatible avec la nature et l'histoire des lieux »;
- la chaire de vérité, les confessionnaux, les stalles, autels et toute la décoration intérieure seront maintenus « eu égard à leur valeur historique, archéologique et/ou artistique, »

Seuls deux points ont fait problème :

- l'évêque avait d'abord souhaité que l'édifice soit débaptisé et la Fondation d'Harscamp avait dès lors adopté le nouveau nom de "Centre culturel d'Harsamp". Le conseil communal ne l'a pas suivi sur ce point, par attachement à l'histoire de ce patrimoine et à sa notoriété. Il propose une appellation mixte, dans laquelle on retrouverait le vocable "Église Notre-Dame";
- Mgr Léonard avait également demandé qu'on enlève la grande croix en pierre au sommet de la façade. Or, la Commission diocésaine d'art sacré s'est prononcée pour son maintien.

Ce pourrait être une magnifique salle de concert

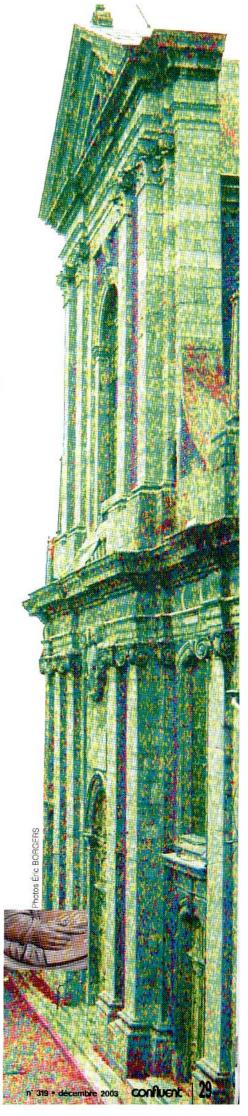
Cette étape franchie, il reste à définir de manière précise à quoi va servir ce monument. On sait que la Société archéologique souhaite y entreposer les collections qui sont actuellement à la Halle à l'chair, appelée, appelé à être transformée en salle de réception pour le Parlement wallon. Ce n'est sans doute pas la meilleure idée, à la fois parce qu'il s'agit d'un dépôt provisoire (qui pourrait, hélas, durer) et parce que des vitrines ne contribuent pas à la mise en valeur d'un monument de cette taille, sans compter l'impossiblité de maintenir en permanence une température satisfaisante.

Une autre suggestion, que nous soutenons, consiste à faire de l'église Notre-Dame un auditorium. Jean-Marie Marchal, directeur du Centre de chant choral, nous confiait récemment que l'acoustique y était exceptionnelle et que les dimensions intérieures permettaient d'accueillir à la fois de grands choeurs et un nombreux public, sans qu'aucun aménagement particulier ne soit nécessaire.

Souhaitons que les responsables prennent bien la mesure de la chance qui est donnée à Namur de disposer à peu de frais d'une salle de concert de qualité au cœur même de la ville.

Pierre DULIEU







Jusqu'à la Révolution française l'église Notre-Dame se nommait "église Saints-Pierre-et-Paul". S'y succédèrent les Franciscains ou Frères Mineurs, puis leur branche réformée, les Observantins (de 1494 à 1637), et enfin les Récollets. Lors de la tourmente révolutionnaire, le couvent et l'église furent acquis par Adrien Baré de Comogne qui les rendit aux Récollets. Ces derniers se résignèrent

Instore: un monument où

à les céder, en 1807, moyennant une rente viagère modique, à la Commission des hospices de Namur. Depuis le Concordat napoléonien, l'église est paroissiale. Elle a repris la dédicace de la collégiale Notre-Dame, située au pied de la citadelle et démolie par les Français en 1803.

LA PREMIÈRE ÉGLISE FRANCISCAINE (1224-1749)

De fastueuses sépultures princières

On situe généralement l'arrivée des Franciscains à Namur en 1224, avec l'appui du comte Philippe II de Courtenay (1216-1226), qui leur octroya un terrain dans le lieu dit "en Gravière".

Alex Furnémont estime qu'il dut y avoir, au départ, un simple local, couvert de charpente, pour servir de lieu de culte à la communauté, et ensuite une église à trois nefs et cinq tra-

vées, les chapelles et le chœur appartenant à des phases ultérieures de construction.

Nous savons, grâce à la description de Saumery, vers 1740, qu'il existait deux espaces : le public, que deux rangées de quatre colonnes partageaient en trois nefs, et le privé, comprenant jusqu'en 1749 un chœur rectangulaire réservé à la communauté religieuse, dont la largeur était réduite à une seule nef se terminant par une abside à trois pans.

Dans la crypte sous le chœur furent inhumés les comtes de Namur et leurs épouses, Guillaume ler († 1391) et Catherine de Savoie († 1388), Guillaume II († 1418) et Jeanne de Harcourt († 1455), ce qui implique l'existence du chœur au moins en 1388. Le nombre considérable des sépultures fait suite à un bref du

L'édise Notre-Dame



ÉGLISE NOTRE-DAME, A NAMUR



Le maître-autel (1678) surmonté d'une sculpture de Bayar représentant Dieu le Père.

Gravure de Gilles de Trazegnies représentant la Sainte Épine, conservée par les Récollets.

se reflète la vie d'autrefois



pape Innocent IV du 25 février 1250 qui accordait le droit à la sépulture dans les églises de l'Ordre de saint François. À la clôture du chœur, on remarque les statues de la foi et de l'espérance.

Depuis le XIIIe siècle, l'église s'est embellie. On y voyait de fastueuses sépultures princières ainsi que des chapelles consacrées à Notre-Dame de Grâce, à saint Georges, à sainte Anne, à Notre-Dame de Hal, avec un vitrail figurant la scène de la Visitation (1485). On y trouvait aussi des autels en l'honneur des patrons des métiers.

La relique de la Sainte Épine

En 1656, deux bas-reliefs en pierre bleue à l'image de saint François furent encastrés dans le bastion des Récollets. Ils ont été transférés au Musée archéologique après le démantèlement de l'enceinte fortifiée en

Parmi les verrières du chœur, on remarquait surtout celle de Marguerite d'York, veuve de Charles le Téméraire, avec une inscription en vers, témoin du changement survenu en 1494, lorsque les frères de l'Observance remplaçèrent les Frères Mineurs. C'est elle qui donna au couvent une relique de la Sainte Épine. Une ancienne gravure, signée par Gilles de Trazegnies, nous en fournit une représentation. Selon une tradition recueillie par l'abbé Golenvaux en 1841, pendant la nuit du Jeudi-Saint, les religieux venaient en procession, un par un, vénérer cette relique qui résume le drame de la Passion.

Tout un armorial des nobles du Comté se lisait sur les fenêtres avec, en outre, les emblèmes des métiers des boulangers, des vignerons, des bateliers, et celui de la compagnie des dragons bourgeois que commandait Simon Bivort. Sur des cartouches aux arcades de la nef figuraient les blasons des abbés de Gembloux, Malonne, Saint-Hubert, Waulsort, Floreffe, Boneffe... Plus tard, la fenêtre centrale du chœur représenta le blason de Marie-Thérèse d'Autriche et celui des États de Namur. Au sommet du maître-autel, érigé en 1678, s'ajouta l'imposant couronnement dû à Bayar, avec Dieu le Père entouré d'angelots.

Cette ancienne église des Franciscains disparut à la fin du XVIIIe siècle : son sort fut scellé par les inondations de 1740 et le siège de Louis XV en 1746.



L'influence des Franciscains au cœur de la cité

Si nous examinons la spiritualité et le rôle des Récollets à Namur, remarquons qu'ils incarnèrent en quelque sorte un "cinquième évangile", pour reprendre l'expression du P. Schonne, Leurs moyens de subsistance consistaient dans les dons et le produit de la quête, dans une pauvreté reconnue par la législation civile. À cet effet, un syndic laïc se montrait agissant.

La plus grande partie de leur activité concernait la prédication à Namur et dans les campagnes. On distinguait parmi eux les stationnaires, pour les stations de Carême et de l'Avent, et les terminaires, chargés d'activités apostoliques dans des circonscriptions comptant de 5 à 10 paroisses.

Parmi leurs œuvres de piété, citons : les confréries avec leurs indulgences, la confession hebdomadaire et non seulement annuelle, la visite aux pauvres malades et le soin des pestiférés, la pratique des exorcismes, la dévotion particulière pour saint Joseph, saint François, saint Antoine, saint Roch (confraternité en 1604). N. D. de Hal, et le chemin de la croix.

Parmi les activités plus profanes, on relèvera : l'accueil en leur église de la représentation des Mystères médiévaux, les processions, l'aumônerie privée dans les garnisons, et même la charge de l'inquisition.

Les Récollets donnérent à l'église de Namur deux évêques : Fr. de Walloncapelle (1579-1592) et Jacques de Blaese (1596-1601). Ils abritèrent dans leur couvent presque toute la vie politique du Namur médiéval. Ce lieu était le reflet de l'intérêt que les comtes de Namur portèrent à ces religieux. Toutefois, le rôle des Franciscains dans la vie publique fut réduit au XVIe siècle par la centralisation et la disparition progressive de la liberté politique.

LA NOUVELLE ÉGLISE DES **RÉCOLLETS (1756)**

Quinze mètres de plus

Il fallut donc construire un nouveau sanctuaire. La mission en fut confiée à l'architecte Maljean. La phase de démolition des vestiges de l'ancienne église commença le 12 octobre 1749 et la pose de la première pierre eut lieu le 31 janvier 1750, en présence de Charles de Lorraine et du Père Simon Tibesart, Galliot nous a transmis le texte latin de l'inscription.

Les travaux durèrent du 24 mars 1750 au 4 novembre 1753, date de la première messe. L'église fut bénite le 30 octobre 1754 et consacrée par Mgr de Berlo le 13 juin 1756. On pouvait lire deux chronographes, l'un placé au-dessus de la grande porte de l'église, l'autre posé sur l'autel du chœur : SoLl Deo ConseCratUM, CoMes De BerLo saCraVIt ("Cet édifice consacré à Dieu seul, le comte de Berlo le consacra").

Ce nouvel édifice, qui subsiste aujourd'hui, est allongé de 15 mètres par rapport au précédent (65 m au lieu de 50 m) avec un module de base de 11 mètres, qui est la mesure du carré du transept, servant d'étalon pour l'ensemble du plan.

L'agrandissement de la construction avait obligé à changer sa configuration, pour ne pas entraver la voirie. Les chapelles adventices furent replacées dans un large transept et l'axe de ce dernier fut déplacé vers le sud.

La façade comporte trois portes au rez-dechaussée. Des pilastres encadrent la fenêtre de l'étage, surmontée d'un fronton triangulaire. qui comporte une niche où se trouvait une statue de saint François, disparue en 1797. Par rapport à l'aspect antérieur, la verticalité domine (25 mètre de hauteur).

On note aussi le minuscule clocheton à la croisée du transept et les 54 baies de grande dimension placées sur deux niveaux.

Les autels de l'ancienne église

Désormais le nouvel édifice, légèrement désaxé par rapport au premier, se caractérise par un plan basilical à trois nefs avec transept et chœur allongé. Ce dernier, surélevé par rapport à la nef principale et au transept, est long de 22 mètres et large de 10 mètres. Il est composé d'une nef unique de trois travées et se termine par un hémicycle.

Le maître-autel, provenant de l'ancienne église, est un don de Chaveau. Il comprend une toile représentant le crucifiement, œuvre de Ykens (ou Heikens), et il est entouré par deux belles statues représentants saint Pierre et saint Paul. Aux absides du transept, on a replacé les autels de l'ancienne église :

- celui de Notre-Dame des Victoires, don de la corporation des menuisiers, ce qui explique la présence de la statue de saint Joseph;
- celui de saint François, œuvre de Schobbens et don de l'abbé Feraille, prélat de Floreffe (1756);
- celui de Notre-Dame de Hal (1623), don des époux Paterne-Palma;
- celui de saint Antoine de Padoue, dont la statue est l'œuvre de Laurent Delvaux (1758).

La coupole comporte une peinture représentant l'Ascension (vers 1756). Son stuc figure les quatre évangélistes et des têtes d'angelots. Quant aux écoinçons de la coupole du transept, on y aperçoit des médaillons stuqués des prophètes.

Notons, en outre, les huit confessionnaux de style Louis XV (1769) avec 16 panneaux peints par de Winckler ; une chaire de vérité offerte en 1776 par le métier des tanneurs, ornée de trois médaillons avec figures en buste du Bon Pasteur, de Moïse et de saint Jean-Baptiste et sur laquelle les montants de l'abat-voix ont une forme de palmiers ; un banc de communion ; 64 stalles ; et enfin, des orgues. Le nombre élevé de stalles s'explique par l'importance de la communauté : la liste des Récollets dressée le 5 germinal an III par Maximien Leclercq, gardien, comprenait 41 prêtres et 19 frères laïcs.

Par rapport à l'église démolie en 1749, qui comprenait des styles composites, répondant à des périodes de construction différentes, il nous paraît capital de remarquer que l'édifice actuel est de facture classique et relève d'une conception d'ensemble.

Quelques avatars du XIXe siècle

L'église fut érigée en paroisse par une ordonnance de Mgr Pisani de la Gaude, en date du 31 mai 1805. Son statut et les limites de sa juridiction furent précisés par Mgr Dehesselle le 10 mars 1848, puis par Mgr Dechamps le 15 janvier 1866. Il y eut de nouvelles modifications en 1910 et en 1962.

Parmi les avatars qu'eut à subir l'église, citons l'accueil des militaires en 1816, puis l'intervention du conseil de fabrique, le 15 décembre 1845, auprès du roi Léopold ler, pour lui exposer que l'édifice se détériorait fortement et qu'il y avait lieu d'apporter les réparations nécessaires.

En 1853, on assista à une nouvelle implantation de Franciscains à Salzinnes, dans l'église Sainte-Julienne construite par les soins de Mgr Dehesselle. Celle-ci subsista comme telle iusqu'au 13 juin 1970, avant de devenir le siège de l'Institut de musique sacrée, l'IMEP.



En 1863, le chanoine Pasleau, curé de Notre-Dame, organisa de manière solennelle le jubilé trois fois séculaire de Notre-Dame de Hal, avec char de triomphe, sociétés des métiers et présence des évêques de Namur et de Liège.

En 1872, après la démolition de la chapelle de saint Hubert, patron des bouchers, qui était proche du Musée archéologique, l'église Notre-Dame accueillit le jubilé séculaire de leur confrérie. Le char de triomphe représentait le rocher de la conversion, où ce saint eut la vision du Christ entre les bois du cerf.

Le 13 mars 1876 un terrible ouragan fit voler en éclats la toiture et les vitres qui laissaient à désirer.

Des bagues avec les cloches...

Le bombardement du 12 mai 1940 endommagea gravement l'édifice. L'administration communale fit savoir à la fabrique d'église qu'il ne serait plus possible d'y assurer les offices au cours de l'hiver et qu'ils aient lieu, dès le dimanche 6 octobre, dans la chapelle voisine du Théâtre, à présent disparue.

En 1943, les Allemands enlevèrent les cloches. On en voit une sur une photographie de la collection de l'abbé R. Barbier, qui fut vicaire à Notre-Dame avec l'abbé Delforge, sous le curé Dropsy. Le bord inférieur en est rogné, « car les



considérée comme le siège des anciens métiers.

Ainsi, le registre de Bernard-François de Marbais (Analectes H. E., t. XI, p. 302) et les Mémoires concernant(s) la réédification de notre église mentionnent dans la nef, côté épître, les verrières des bateliers, des vignerons, des couteliers.

F. Courtoy signale les autels qui avaient été dressés par les corporations des métiers en l'honneur de leurs saints patrons et la commande, en 1706, au peintre Broeta par le métier des tanneurs, du dessin d'un carton de vitrail représentant les saints Crépin et Crépinien, patrons de leur corporation.

Le 17 nivôse an IV, soit le 7 janvier 1796, le procès-verbal de l'inventaire réalisé par Marchot signale deux grands saints en bois des métiers des vignerons et des drapiers, un saint Michel en bois du métier des merciers. un saint Eloy en bois du métier des orfèvres et un saint Aubert du métier des boulangers, deux saints en bois des métiers des tanneurs et cordonniers (A. E. N., Domaines, liasse 1)



Bibliographie

- Liber defunctorum dans A. E. N., Arch. Eccl n° 3648, recopié par F. Courtoy, Fonds 503.
- P. de Saumery, Les délices du pays de Liège et du comté de Namur, Liège, 1740, p. 177-181.
- Galliot, Histoire générale ecclésiastique et civile de la ville et province de Namur, Liège, t. III, 1788, p. 230-238.
- Mémoires concernants la réédification de notre église, dans A. H. E. B., t. XI, 1874, p. 294-320.
- J. Borgnet, Promenades dans Namur, A.
 S. A. N., 1851-1859, 9e promenade, p. 197-208.
- L'église de Notre-Dame à Namur, Namur, Vve F.-J. Douxfils, 1876.
- F. Thyrion, Les Frères Mineurs à Namur ou quelques pages d'histoire franciscaine, Namur, 1903.
- R. P. Vanderhoven et Schonne, F. Courtoy, F. Rousseau, M. Copay et J. Muller, Les Franciscains à Namur 1224-1796 et 1853-1953, Namur, Impr. Vers l'Avenir, 1953, 143 p.
- Fr. Jacques, Le rétablissement du culte catholique à Namur après la Révolution. Les paroisses de la ville et de sa banlieue, Gembloux, Duculot, 1962, p. 262-280.
- D. Soumeryn-Schmit, Répertoire photographique du mobilier des sanctuaires de Belgique. Provine de Namur. Canton de Namur I, 1982, p. 51-57.
- Alex Furnémont, L'église Notre-Dame à Namur anciennement dénommée église Saints-Pierre-et-Paul, dans A. S. A. N., t. 74, 2.000, p. 147-202.
- H. Kockerols, Monuments funéraires en pays mosan. Arrondissement de Namur. Tombes et épitaphes 1000-1800, 2001, n° 37, p. 110 et n° 43, p. 116.

paroissiens voulaient garder un souvenir en se confectionnant des bagues », nous confia-t-il. Contre toute espérance, les cloches revinrent de captivité. Parmi les quatre cloches, l'une fut réalisée par Lainville frères en 1840, une autre porte l'inscription au nom de Golenvaux. L'ensemble date de la même époque.

Aux vitraux de J.-B. Capronnier se sont substituées les verrières d'Yvonne Gérard, réalisées entre 1960 et 1969, et deux toiles de Van Severdonck ("Présentation de Jésus au temple" et "Fuite en Egypte"), de 1864, remplacèrent celles du frère récollet Roch Hallet, qui représentaient des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Parmi les monuments funéraires, on remarque toujours les dalles des comtesses de Bryas († 1711), de Gaetani d'Arragon († 1739), avec leurs armoiries martelées, de la baronne de Brune, abbesse de Moustier († 1766), et des comtes Guillaume I^{er} et II avec leurs épouses.

Depuis la réforme du concile Vatican II un nouvel autel face au peuple fut réalisé avec des éléments provenant d'un dais de procession de style Louis XV (troisième quart du XVIIIe siècle).

À l'heure présente, où il est question de désacraliser ce joyau architectural et religieux, on peut légitimement se demander pourquoi l'humble église Saint-Nicolas prévaut sur la majestueuse église Notre-Dame. Il paraît sûr, en tout cas, que la proximité de ces deux lieux de culte nécessitait le sacrifice de l'un des deux.

Jacques FILÉE

